

Ne pas sacrifier la question du TIBET et des droits de l'homme sur l'autel des affaires commerciales !

A la veille de la rencontre entre François Hollande, Président de la République française, et Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine à l'occasion du cinquantenaire des relations franco-chinoises, **Jean-Patrick Gille et Noël Mamère, députés et co-présidents du groupe d'étude sur la question du Tibet à l'Assemblée nationale, souhaitent que soit abordée lors de cette rencontre la question du respect des Droits de l'Homme par les autorités chinoises au Tibet.** Selon un récent sondage commandé par une ONG, 78% des français souhaitent que le Président français « exprime » auprès de Monsieur Xi Jinping « sa préoccupation quant à la situation des tibétains ».

Le développement des relations commerciales avec la Chine ne doivent en aucun cas se faire au détriment des droits de l'homme.

Nous sommes vivement préoccupés par la situation dans cette Région. Les immolations se multiplient, 126 à l'heure actuelle, pour protester contre la censure, toujours plus grande exercée par le pouvoir central chinois au Tibet. La population tibétaine a fait le choix de la résistance non violente et les immolations sont la part tristement la plus visible de ce combat quotidien.

Le 17 décembre dernier, nous avons présenté, en conférence de presse à l'Assemblée nationale, une proposition de résolution sur le Tibet cosignée par les membres du groupe d'étude sur la question du Tibet issus de tous les rangs de notre Assemblée.

Nous avons déposé cette proposition de résolution sur la Reprise du dialogue entre les représentants du Gouvernement chinois et les représentants tibétains afin de promouvoir l'autonomie du Tibet au sein de la République populaire de Chine.

Une proposition de résolution qui poursuit 3 objectifs :

1. Réaffirme le droit des Tibétains à la liberté de conscience, conformément à l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et à l'article 36 de la Constitution de la République populaire de Chine et condamne les mesures menaçant la langue, la culture, la religion, le patrimoine et l'environnement du Tibet, prises par les autorités chinoises en violation de ces dispositions ;
2. Rappelle son soutien à la voie médiane prônée par le Dalai-Lama, dont l'objet, clairement énoncé dans le Mémoire de 2010, est d'établir non pas l'indépendance, mais un véritable statut d'autonomie pour le Tibet au sein de la République populaire de Chine
3. Souhaite que la France et l'Union Européenne appellent de leurs vœux la reprise du dialogue entre les autorités chinoises et les émissaires du Dalai-Lama et nomment à ce titre un Coordinateur Spécial Européen pour les Affaires Tibétaines.

A l'instar du Président des Etats-Unis, Barack Obama, il y a quelques semaines, **nous formulons le vœu que le Président de la République française, berceau des Droits de l'Homme, reçoive officiellement le Dalai-Lama, leader religieux et culturel respecté internationalement.**